



Donnez-vous les moyens d'agir



SUITE DE L'EXPERIMENTATION DES POLES JURIDICTIONNELS

Lundi 1 juin 2015, la DG a convié les organisations syndicales à participer à un groupe de travail sur la réorganisation de la mission juridictionnelle. L'objectif de l'administration était de présenter le bilan de son expérimentation des pôles juridictionnels mis en place sur les DRFIP du Nord-Pas-de-Calais et du Limousin.

Bien entendu ce bilan est positif pour la DG, ce qui lui permet d'envisager en toute confiance le déploiement des pôles sur le reste du territoire au 1^{er} septembre 2016.

La CFTC FINANCES PUBLIQUES a clairement dénoncé le manque d'objectivité de celui-ci bilan. En effet, il ne présente pas les problèmes qui ont pu être rencontrés durant cette expérimentation. Ainsi aucune fiche d'impact n'a été présentée sur l'aspect des Conditions de Vie au Travail.

Quel a été le ressenti des rédacteurs et de leurs encadrants ?

La DG a visiblement oublié d'intégrer l'aspect humain dans son projet, en omettant de présenter une fiche sur ce sujet qui aurait été fort pertinente.

Sur le plan théorique la CFTC FINANCES PUBLIQUES reconnaît la cohérence du projet visant à adapter les services juridiques de la DGFIP à la cartographie des tribunaux administratifs, favorisant ainsi les échanges grâce à la proximité et à réduction du nombre d'interlocuteurs.

La DG a exprimé la volonté de développer la participation orale des rédacteurs.

Pour la CFTC FINANCES PUBLIQUES il s'agit d'une réelle opportunité permettant de renforcer l'intérêt de la mission. Toutefois si dans la théorie cette ouverture est intéressante, elle doit s'accompagner d'une réelle formation et surtout de moyens humains cohérents compte tenu de la charge de travail que cela va représenter.

Or, le bilan présenté par la DG ne donne aucune indication sur les interventions orales dans les deux pôles d'expérimentation (nombre de participations, retours des rédacteurs sur ces interventions et leur préparation...). Pour la CFTC, le développement de l'oralité sera minime car le développement des pôles se fait à effectif constant.

La DG a déterminé le nombre de dossiers par rédacteur pour déterminer le nombre d'emplois affectés notamment par une mutation géographique. Pour la DG, ce nombre est de 80 par agents.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74 WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



Donnez-vous les moyens d'agir



La CFTC FINANCES PUBLIQUES a souligné le manque d'éléments dans le bilan présenté permettant à la DG d'arriver à ce chiffre. Comment sont évalués les contentieux complexes, les répliques, les contentieux de série.. ?

Enfin, la DG a indiqué que dans le cadre des transferts d'emplois, les agents concernés bénéficieront des règles de gestion applicables en la matière, avec notamment une priorité pour suivre leur mission.

Sur ce plan, la CFTC a rappelé son attachement à la mobilité choisie par l'agent. Au regard de l'étendue des territoires géographiques concernés, la CFTC craint que beaucoup de rédacteurs soient contraints à une mobilité fonctionnelle afin de pouvoir rester sur leur bassin de vie.

La CFTC FINANCES PUBLIQUES constate une nouvelle fois la régionalisation rampante des missions qui s'inscrit dans une modification de la façon d'assurer le service public. Cette décision politique doit être accompagnée avec les moyens nécessaires en formation, prime de restructuration pour les agents concernés. Cette ambition nouvelle de la DGFIP ne pourra être une réussite qu'à la condition d'y allouer les moyens humains conséquents valorisée par un enrichissement de la mission (ouverture de l'oralité) et le développement d'une réelle technicité des encadrants dans les directions des affaires juridiques.

La CFTC FINANCES PUBLIQUES a exprimé le souhait d'une nouvelle rencontre avec des éléments affinés de ce bilan, intégrant notamment une fiche à propos des répercussions sur les conditions de vie au travail.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74 WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com